

Rapport public Parcoursup session 2023

Lycée Paul Cornu - BTS - Services - Etudes de réalisation d'un projet de communication - 1ère année commune

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux bac pro
Lycée Paul Cornu - BTS - Services - Etudes de réalisation d'un projet de communication - 1ère année commune	Jury par défaut	Autres candidats	1	240	12	21	9	50
	Jury par défaut	Bacheliers professionnels toutes séries	9	94	17	17	9	50
	Jury par défaut	Bacheliers technologiques toutes séries	8	27	23	27	9	50

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

S'intéresser à la conception de projets ayant une dimension culturelle ou artistique

Disposer de compétences pour travailler en équipe dans le cadre d'une démarche de projet

Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie

Disposer de compétences scientifiques et technologiques pour Interpréter et exploiter les informations obtenues à partir d'essais, de test, de simulations, de réalisations

Disposer de compétences en matière de communication technique pour décrire une idée, un principe, une solution (produit, processus, système)

Disposer de compétences en matière d'expression écrite et orale y compris en anglais pour communiquer et argumenter

Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Le BTS études de réalisation d'un projet de communication totalise 27h de cours hebdomadaires (cours, travaux dirigés, travaux pratiques) la 1ère année et 31h de cours hebdomadaires la 2ème année. La première année constitue un socle commun axé sur la filière des industries graphique, la seconde ouvre à la spécialisation.

La formation polyvalente inclut des enseignements généraux et professionnels qui s'organise comme suit :

Les horaires, pour la formation initiale, s'organisent comme suit :

Enseignement général

- Culture et expression française : 2h (1ère année, 2ème année)
- LV : 2h (1ère année, 2ème année)
- Mathématiques : 2h (1ère année, 2ème année)
- Sciences physiques et Chimie appliquées : 3h (1ère année, 2ème année)

Enseignement professionnel :

- 15h30 (1ère année), 19h30 (2ème année)

Co animations (industrie graphique et design ou industrie graphique et langue vivante)

- 1h30 (1ère année, 2ème année)

Accompagnement personnalisé

- 2h (1ère année, 2ème année)

A noter, des cours de mise à niveau en enseignement général, scientifique, technologique et professionnel peuvent être aménagés en première année après l'avis de l'équipe pédagogique.

Un stage obligatoire de 6 à 8 semaines complète le parcours de formation. Il s'effectue à partir de la fin de première année et doit

être de préférence aménagé en plusieurs périodes.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Sélection en prenant appui sur l'aide à la décision

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres

ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

la commission d'examen des vœux s'appuie sur les attendus de la formation et sur les critères généraux de l'examen des vœux

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Résultats	Résultats	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compétences	Résultats	Au regard des éléments demandés et portés à sa connaissance, la commission portera particulièrement son attention sur les critères suivants : Résultats dans les enseignements professionnels, technologiques et de spécialité, Résultats dans les enseignements généraux, bulletins scolaires	Très important
Savoir-être	Savoir être	Travail, assiduité	Attitude face au travail, assiduité, appréciations sur les bulletins scolaires	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation, connaissance de la formation	Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Cohérence entre la formation d'origine et le BTS demandé	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			

Signature :

Denis LE CLEACH,
Proviseur de l'établissement Lycée Paul Cornu